

S'il est élu à l'Assemblée nationale, le candidat de l'UPR à l'élection législative partielle de l'Essonne proposera à tous les députés de lancer la procédure de destitution de Macron (article 68 de la Constitution).

Objet :

S'il est élu à l'Assemblée nationale, le candidat de l'UPR à l'élection législative partielle de l'Essonne proposera à tous les députés de lancer la procédure de destitution de Macron (article 68 de la Constitution).

Texte :

Yavar Siyahkalroudi, candidat de l'Union populaire républicaine (UPR) à l'élection législative partielle dans la première circonscription de l'Essonne, qui vise à remplacer M. Valls, annonce qu'il demandera à ses collègues de lancer la procédure de destitution de Macron s'il est élu député. Cette proposition est soutenue par François Asselineau et par l'ensemble de l'UPR.

En application de l'article 68 de la Constitution, Yavar Siyahkalroudi appellera les parlementaires à se constituer en

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Haute-Cour et à voter la destitution de Macron qui n'a eu de cesse depuis le début de son mandat de brader les intérêts de la France, d'affaiblir l'unité nationale et la démocratie, de piétiner le droit international et de se soumettre aux puissants tout en s'en prenant aux faibles, lorsque son devoir lui commandait de faire exactement l'inverse.

Parmi les manquements « à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat » pour reprendre les termes de l'article 68, il convient de signaler (sans que cette liste soit exhaustive) :

- **la paupérisation et la précarisation de pans entiers de la société française, notamment des retraités, des chômeurs et des jeunes mais aussi des professions indépendantes et libérales, petits commerçants et fonctionnaires**, par l'augmentation continue de la pression fiscale due aux contraintes budgétaires insurmontables que nous impose notre appartenance à l'Union européenne et à l'euro, et par le grignotage continu des droits sociaux et protections de toute nature,
- **le bradage d'intérêts stratégiques à l'étranger** comme [le TGV vendu à l'Allemand Siemens](#), le choix de fournitures militaires stratégiques à l'étranger, le concours qu'il a apporté à la vente des turbines d'Alstom à General Electrics quand il servait François Hollande, le démantèlement et la privatisation de services publics et de grandes infrastructures publiques, comme Aéroports de Paris,
- **le dénigrement incessant des Français dès qu'il est en déplacement à l'étranger d'où il semble se faire un malin plaisir à insulter son propre pays** ou lorsqu'il a demandé qu'on « [viene le chercher](#) » [au moment de l'affaire Benalla](#), alors qu'il se sait protégé par l'article 67 de la Constitution,
- **le musèlement des médias audiovisuels du service public**, qui fait qu'un parti politique comme l'UPR n'a jamais accès à France 2, France 3, France 5, France Info, France Inter, France Culture, France Bleu - et ce alors que les adhérents, militants et électeurs de l'UPR financent le service public, et alors que l'UPR, forte à ce jour de 32 360 adhérents est l'un des très rares partis à avoir été présents à toutes les élections depuis le début de 2018 (sauf 2 élections législatives partielles) et qu'il ne cesse de croître dans l'opinion, avec un poids électoral de l'ordre de 1,5% pour le moment,
- **le travail de sape contre l'unité nationale, illustré notamment par la violation du résultat du référendum alsacien du 7 avril 2013**, où les électeurs du Haut-Rhin avaient rejeté à 55,7% la fusion des 2 départements d'Alsace, ce que le gouvernement a décidé pourtant d'imposer à partir de 2021. Cette décision de [créer une « collectivité européenne d'Alsace » \[sic\]](#) au mépris de la démocratie locale vise à accélérer la mise en place de « l'Europe des régions », c'est-à-dire le démembrement de la France, en violation expresse de la Constitution,
- **la poursuite d'une politique ultra-européiste contraire à la volonté majoritaire des Français**, [alors que M. Macron lui-même a reconnu devant la BBC le 18 janvier 2018 que les Français voteraient probablement en faveur du Frexit](#) si on les interrogeait à ce sujet ; M. Macron sait donc lui-même que la politique qu'il mène n'a absolument pas l'assentiment majoritaire du peuple et qu'elle est donc dépourvue de toute légitimité,
- **la violation des droits du parlement et du droit international illustré notamment par le [bombardement de la Syrie en avril 2018](#)**, totalement illégal du point de vue du droit international puisque non autorisé par le Conseil de sécurité de l'ONU, ni sollicité par le gouvernement légitime de la Syrie,

- [l'attitude belliciste de nationaliste européeniste de M. Macron](#) qui menace la paix du monde, notamment au travers de propositions comme la création d'une armée européenne pour s'opposer à la "Chine", à la "Russie" et aux "Etats-Unis", ce qui a provoqué une réaction virulente du président américain. Ce dernier a d'ailleurs rappelé que l'Europe est une chasse gardée américaine qui doit surtout payer son écot à l'OTAN,
- **les propositions que M. Macron a laissé fuiter de [partager avec l'Allemagne le siège français de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU](#) ainsi que l'usage de notre force de frappe nucléaire ; propositions qui relèvent tout simplement de la haute trahison,**

Cela fait beaucoup, et même beaucoup trop.

Il n'y a qu'un seul moyen de mettre un terme à cette longue litanie de veuleries et de parjures, c'est la destitution de Macron. L'UPR demande aux électeurs de la première circonscription de l'Essonne de nous aider à la lancer, en votant pour Yavar Siyahkalroudi.